



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 03 Octobre 2007

Date de la convocation 26 septembre 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à CANET
<p><b>Présents :</b></p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance  M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran  M. Francis GAIRAUD, Cabrières  M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN,  Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE,  M. Jean Luc GABORIT, Mme Berthe BARRE, Ceyras  MM. Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE, MM. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, René GALTIER,  Mme Sylvie GOMIS, Mme Colette TOUILLER, Mme Michèle BONNAL, M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault  M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès  M. André RUAS, Lieuran Cabrières  MM. Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons  M. François LIEB, Nébian  MM. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon  MM. Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan  MM Christian BILHAC, Jacques MONTAGNE, Péret  M. Joël AZAM, Péret  Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc  M. Gérald VALENTINI, Valmascle  M. Bernard KHON, Villeneuve</p>		<p><b>Procurations :</b></p> <p>Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER  M Jean Pierre CAUCANAS à M Alain CAZORLA  M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD  M. Jean Claude LACROIX à M. Jean Luc GABORIT  M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN  M. Jean Louis LACROIX à M. François LIEB  M. Robert ARNOU à M. Abel AUBERT  M. Jean Jacques LEBREAU à M. Claude GIL  M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO</p>

### Objet : Convention de partenariat avec l'association Groupement Image du Salagou

Monsieur LIEB présente aux membres du conseil communautaire le projet de l'association Groupement Image du Salagou ayant pour objet l'animation de la Galerie Photos des Schistes située dans le caveau des vigneron de Cabrières pour l'année 2007.

Monsieur LIEB propose aux membres du conseil communautaire d'approuver une convention à intervenir pour formaliser le partenariat autour de ce projet, telle que jointe à la présente délibération et fondée sur une participation financière de la Communauté de Communes à hauteur de 800 euros.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire a ouï l'exposé de M. LIEB, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la convention à intervenir pour formaliser le partenariat entre l'association Groupement Image du Salagou et la Communauté de Communes du Clermontais, telle que présentée ci-dessus et annexée à la présente délibération,

**DECIDE** en conséquence le versement de la somme de 800 € à l'association Groupement Image du Salagou

**PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de la Communauté de Communes,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la  
Communauté de Communes

Bernard SOTO.